



## LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE

Ce centre regroupe les activités de prélèvements et d'examens cliniques (procédures).

### ACTIVITÉS

- Réception des usagers
- Prélèvements sur les usagers
- Réception, analyse et/ou envoi des échantillons
- Interprétation des résultats
- Communications écrites et téléphoniques avec les parents en cas de résultat positif au dépistage
- Entretien, nettoyage et réparation des équipements
- Étalonnage des appareils
- Assurance qualité
- Compilation et analyse des données
- Élaboration de programmes de formation en cours d'emploi
- Gestion des activités
- Secrétariat, préparation des demandes d'examens (procédures) et transcription des résultats
- Mise à jour du Registre des nouveau-nés et des sous-fichiers des résultats positifs au dépistage
- Soutien informatique au jumelage des données nominatives et des résultats de laboratoire
- Logistique et gestion de la distribution des dépliants d'information et des formulaires de prélèvement aux établissements

### COÛTS

#### MAIN-D'OEUVRE

- Salaires
- Avantages sociaux généraux
- Avantages sociaux particuliers
- Charges sociales

#### AUTRES CHARGES DIRECTES

- Services achetés :
  - . contrats d'entretien des appareils
  - . autres



**LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE**

- Fournitures et autres charges :
  - . fournitures médicales
  - . réactifs et produits chimiques
  - . matériel jetable ou verrerie (lamelles, béchers, flacons, pipettes, tubes d'aliquotage et d'analyse, écouvillons, aiguilles, etc.)
  - . fournitures telles que les instruments, les filtres ou les brûleurs
  - . matériel de prélèvement lorsqu'il est fourni gratuitement aux CLSC ou aux cliniques privées (cela ne signifie pas que le matériel soit forcément gratuit.)
  - . produits de nettoyage
  - . frais de transport des échantillons
  - . matériaux et pièces de rechange servant à l'entretien et à la réparation des équipements
  - . disposition des déchets toxiques
  - . papeterie, impression (ex. : formulaires, étiquettes, etc.) et articles de bureau
  - . frais de déplacement, de séjour et d'inscription du personnel
  - . location d'équipement
  - . fournitures et charges diverses

-----  
**Notes :**

- 1) Les données du c/a sont rapportées en tenant compte des règles et des définitions se trouvant dans la section C – Données sur les centres d'activités (Chapitre 3) et dans les Instructions générales de comptabilisation (Chapitre 4).
- 2) Les charges salariales des prélèvements d'échantillons biologiques sur les usagers doivent être imputées aux sous-centres d'activités selon le tableau suivant :



**LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE**

**Usagers hospitalisés ou externes**

| <i>Intervenants</i>  | <i>Imputation des charges</i>   | <i>Unité de mesure pour prélèvements</i> |
|--|---|--|
| <i>Internes, résidents, médecins et autres</i>             | <i>Aucune</i>   | <i>Aucune</i>                            |
| <i>Infirmiers (ières) des centres d'activités de soins</i> | <i>Soins infirmiers</i>   | <i>Aucune</i>                            |
| <i>Personnel des soins infirmiers en CLSC</i>              | <i>Selon le c/a ou s-c/a</i>  | <i>Aucune</i>                            |
| <i>Personnel du laboratoire de biologie médicale</i>       | <i>Selon le sous-centre d'appartenance<br/>6601, 6604, 6605,<br/>6607 ou 6608</i> | <i>Liste des procédures</i>              |
| <i>Employés du centre de prélèvements</i>                  | <i>Centre de prélèvement 6606</i>   | <i>Liste des procédures</i>              |
| <i>Usagers</i>   | <i>Aucune</i>   | <i>Aucune</i>                            |

*Les coûts du matériel pour les prélèvements sur les usagers doivent être imputés aux sous-centres où sont effectués les prélèvements.*

- 3) *Les établissements ayant des charges d'entretien et réparation des équipements médicaux imputent la quote-part des frais d'entretien et d'équipements de laboratoires de biologie médicale à ce centre. Les coûts des activités d'entretien, nettoyage et réparation des équipements ne sont pas limités à des services achetés mais comprennent aussi les salaires, avantages sociaux et charges sociales du personnel de l'établissement effectuant ce travail.*
- 4) *Les frais de support annuel des logiciels et des interfaces qui supportent les appareils d'analyse ou tous les autres appareils dédiés aux laboratoires de biologie médicale ou qui contribuent à la prestation de services de ce centre d'activités sont imputés à ce centre d'activités. De même, les frais de licences d'utilisation récurrents y sont imputés selon le nombre de postes utilisés aux laboratoires de biologie médicale. Dans le cas d'un frais de licence unique, se référer aux règles de capitalisation des logiciels décrites au Manuel de gestion financière (Vol. 01, Chap. 03, Section A, Sujet 3 « Immobilisations »).*

CLSC - CH - CHSLD - CR



**LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE**

- 5) Les charges des activités visant à gérer les déchets biomédicaux sont imputées au centre d'activités 7650 sauf dans le cas où un établissement exploite exclusivement les missions d'un CLSC ou d'un CR. Ces petits producteurs de déchets rapportent les charges au centre 7640 - Entretien ménager.
- 6) Au rapport financier annuel, les heures et les montants totaux reliés :
- aux titulaires d'un doctorat non médecins ou d'un(e) spécialiste dans les laboratoires de biologie médicale ;
  - à la fourniture sans frais, à d'autres établissements ou cliniques privées, du matériel nécessaire aux prélèvements (incluant celui relatif à la cytologie) doivent également être inscrits à la ligne ajustement de la page 650.
- 7) L'ensemble des sous-centres 6601, 6602, 6604, 6605, 6608, 6609 (CH), 6606 (CLSC - CH - CHSLD - CR) et 6607 (CLSC - CH - CHSLD) forme le centre d'activités 6600.

**UNITÉS DE MESURE**

- A) La procédure pondérée

Définition et relevé

La procédure pondérée se définit comme étant la valeur relative associée à chacune des procédures afin de refléter le niveau relatif de ressources que requiert sa réalisation.

- B) La procédure

Définition et relevé

La procédure se définit comme une méthode ou une marche à suivre, réalisée à partir d'un prélèvement humain en vue de produire un rapport, un résultat, ou un ensemble de résultats utiles pour le diagnostic de la maladie, le suivi du traitement, ou pour déterminer la cause d'un décès, ou pour des fins de santé publique.

CLSC - CH - CHSLD - CR



## LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE

La liste des procédures réalisées en laboratoire de biologie médicale est présentée à l'annexe B de la circulaire 03.04.01.01.

La réalisation de l'une ou l'autre des procédures apparaissant sur la liste des procédures mentionnées entraîne le décompte d'une unité de mesure.

Les procédures réalisées pour fins de contrôle de qualité, pour fins de calibration, ou pour des fins de mise au point et d'évaluation de nouvelles méthodes, ne sont pas considérées dans le compte des unités de mesure.

-----  
**Notes :**

- 1) Les procédures pondérées doivent être compilées en les répartissant par responsabilités de paiement et selon les catégories suivantes :
    - Admis
    - Inscrits
    - Enregistrés
    - Services vendus (réalisés pour le compte d'un autre établissement)
    - Recherche
    - Autres
    - La rubrique « Autres » regroupe les procédures effectuées pour le service du personnel, le contrôle sanitaire et la santé publique.
  
  - 2) Les services achetés doivent être répartis sous les rubriques :
    - Admis
    - Inscrits (en chirurgie ou autres)
    - Enregistrés
    - Autres
  
  - 3) La direction de l'établissement doit prévoir les formulaires et les systèmes requis pour permettre la compilation de ces données et en permettre la vérification.
-